

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 21 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 14 mai 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	52
Votants :	56
Pour :	56
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie

DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, René GAILLARD représente Claude SAUTIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Claude de FLEURIEU, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bernard DURAND, Camille GÉRAUD, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Dominique DURAND,

SECRÉTAIRE : M. Didier CLERJOUX

OBJET : Vote des subventions attribuées aux associations

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la réunion de la commission des Finances du 12 mai 2014,

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter l'attribution de subventions aux associations comme indiqué dans le tableau :

Article 6574	
	MONTANTS
Offices de Tourisme	114 972,98 €
Espace Economie Emploi	49 285,60 €
Centre Social Thenon	31 000,00 €
Mission Locale PN	23 695,00 €
Maison PN	23 695,00 €
Tour du Limousin	8 500,00 €
Clubs sportifs	5 600,00 €
Convention Culturelle Hautefort	4 418,23 €
Maison de l'emploi PN	4 400,00 €
Musée de la Médecine	2 000,00 €
Ewanews	1 500,00 €
Périgord Initiatives	1 000,00 €
Infosdroits	675,00 €
Harmoniums	300,00 €
Amicale Laïque St Rabier	200,00 €
Centre Dpt Mémoire	150,00 €
Séjour Léo Lagrange	800,00 €
Laboratoire musical	500,00 €
Artcoda	250,00 €
Confrérie du Miel	250,00 €
ACAPEC	200,00 €
	273 391,81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE l'attribution des subventions aux associations tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte se référant à cet acte,

AUTORISE l'inscription budgétaire dans le budget principal 2014.

Certifié exécutoire

le :

Reçu en Sous-Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Fait et délibéré au siège les jours,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à

TERRASSON-LAVILLEDIEU

le 23 mai 2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.